

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1907)

Heft: 90

Artikel: Morimont, Ferrette et Landskron

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

DU DIMANCHE

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Morimont, Ferrette et Landskron

Situé non loin de la frontière, à une demi-lieue environ de Charmoille, près du village de Levoncourt, juché sur la croupe d'une des dernières ramifications que le Jura projette dans la plaine d'Alsace, le château de Morimont est un charmant but de promenade, par ces beaux dimanches d'été. De Porrentruy, on s'y rend volontiers. Ce château est un spécimen des donjons bâis au temps où l'emploi du canon commençait à modifier l'architecture féodale. L'enceinte flanquée de tours, les batteries élargies, les embrasures, les fossés, tout caractérise la forteresse du moyen-âge : celle-ci fut, dit-on, bâtie sur le modèle de la Bastille. On l'a classée parmi les monuments historiques de l'Alsace. Ces ruines sont, avec celles de Landskron et du vieux château de Ferrette, des plus importantes de la région.

Lors des fouilles entreprises il y a un certain nombre d'années, on a cru découvrir les restes d'un temple romain dédié à Mars et que le château doit avoir remplacé, selon les vieilles chartes (787).

Les travaux de déblaiement et de consolidation des ruines de Morimont furent entreprises sous l'intelligente direction du propriétaire de ce domaine, M. Aaron Meyer, renier à Genève, qui, lui aussi, contribua pour une bonne somme, dans les dépenses qu'occasionnèrent ces immenses travaux, auxquels il fallut consacrer des années pour les conduire à bonne fin. La vaste enceinte du château est protégée par sept tours circulaires, dont quatre ont encore une élévation d'environ 20 mètres. Elles sont toutes cons-

truites d'après le système de défense employé pour l'usage des armes à feu. Les murs encore debout, sont assez bien conservés. Ils ne présentent pas, il est vrai, un caractère d'antiquité incontestable ; mais ils offrent des motifs d'architecture et d'ornementation d'un grand intérêt, sous bien des rapports. On ne pourrait guère leur assigner une origine antérieure au 16^e siècle. Une inscription, découverte sur un linteau de porte, semble, en effet, confirmer cette hypothèse. Mais il est important de dire que ces ruines reposent sur des constructions plus anciennes qui doivent remonter à une haute antiquité, comme nous le disions tout à l'heure.

On commença par dégager des décombres qui les cachaient à la vue, une élégante cage d'escaliers en pierres qui accède à une chapelle construite en hémicycle, dans laquelle on remarque la table d'autel dont la base est encore revêtue d'un placage en ciment poli. Le mur de droite est orné d'un pilastre engagé, sur lequel on voit un beau médaillon entouré d'un relief perlé d'un très bel effet. On trouva, lors des fouilles, toutes sortes d'objets de sculpture parmi lesquels on doit signaler une tête de Christ crucifiée, taillée en creux dans un linteau de porte, d'une expression fort remarquable ; un blason à grandes proportions, un peu oblitéré par le temps, mais encore remarquable par la richesse des motifs héraldiques dont il est composé. Il serait trop long d'énumérer tous les autres fragments de pierres ornées de sujets de sculpture, dignes de l'attention des connaisseurs.

Les objets en fer n'étaient pas moins nombreux ; ils consistaient en serrures, ustensiles en tous genres et projectiles d'armes à

feu d'un petit calibre. Tous ces innombrables objets sont conservés avec soin. Ainsi un joli casque est en possession de la commune de Seppois-le-Haut. Cette armure a longtemps servi aux jeunes gens pour s'amuser au carnaval. Il doit y avoir encore beaucoup de fragments de cuirasses dans les villages voisins. Ceci est fort étrange, attendu qu'on raconte que, sur la fin du siècle dernier, 40 jeunes gens se sont promenés dans le village de Courtavon avec des armures complètes dont ils s'étaient parés. Ils présentèrent au prince de Porrentruy un de leurs compagnons avec cet accoutrement déjà insolite à cette époque. Ces armures qui étaient toutes complètes ont malheureusement été dispersées.

Ajoutons que le domaine de Morimont a appartenu au Juge Bruat, de Grandvillards, père de l'amiral, et qu'il l'habitait une bonne partie de l'année. Des vieillards de Courtavon assurent même que l'amiral est né à Morimont et qu'après sa naissance il fut porté à Colmar pour y recevoir le baptême et être enregistré à l'état-civil de cette ville, où M. Bruat, père, était juge au tribunal et avait par conséquent son domicile réel. Quoi qu'il en soit, on sait que l'illustre amiral a passé son enfance dans ce domaine et qu'il préludait déjà par des jeux, avec les enfants de son âge, à la célébration qu'il s'est acquise plus tard. L'amiral affectionnait Morimont d'une manière toute particulière ; on rapporte qu'il exprimait à un personnage du pays le désir d'y venir terminer ses jours, « si la mort ne la surprenait pas au milieu de ses exploits. »

* * *

Le Landskron était une place forte en

Toinou, qui n'avait pas eu le temps de fuir, paya d'audace :

— Fallait peut-être te laisser dormir jusqu'à la nuitée ? dit-il d'un air goguenard en s'approchant d'elle. Tu n'as pas honte, grande fainéante ? Et crois-tu donc que mon père te paie...

Elle ne le laissa pas achever :

— Je... je vous demande pardon, m'sieur Toinou, balbutia-t-elle. C'est la chaleur.... qui en est cause ; j'en pouvais plus.... vrai ! Je vous... demande pardon !

Elle lui demandait pardon !

— Et puis, continua-t-elle, il y a Faraud qui gar... qui gardait... Il ne s'en...

Mais elle ne put achever. Toinou, le pré, la route, les brebailles, tout semblait tourner : elle s'appuya contre la haie et, brusquement, tomba en arrachant la branche à laquelle elle avait voulu se retenir.

Alors le garçon eut peur. Elle était pâle

Feuilleton du Pays du dimanche 3

Patourette

par Jean Barancy

Il faisait très chaud et dans le pré où paissait le troupeau de Théodore Bladaneau, le soleil ruisselait comme une grande coulée d'or en fusion.

Laïde, un peu lasse, venait de s'asseoir contre la haie de Cornouillers séparant le pré de la route, et restait immobile, les yeux fixés sur le ciel irradié, gardant au fond de ses prunelles claires la sérénité de ce beau ciel où ne flottait pas un seul nuage.

Elle ne pensait à rien. Il lui semblait qu'elle faisait partie du grand pré, comme la haie de Cornouillers, comme les cigales qui susurraient contre l'écorce des noyers

voisins, comme le filet d'eau qui bruissait par là, et que demain, après-demain, toujours, elle se retrouverait là, à cette même place, avec ce même ciel lumineux au-dessus de sa tête.

Puis cette impression elle-même s'évanouit. Laïde venait de s'endormir.

De l'autre côté du pré, sur la route longeant le petit bois de hêtres, Toinou marchait en sifflant, le nez en l'air ; mais, arrivé devant le pacage il s'arrêta, regarda à droite, à gauche, fronça ses sourcils et, enfin, se dirigea vers la haie de Cornouillers.

Il venait d'apercevoir la petite Laïde endormie et, se baissant, ramassa un gros caillou et le lui lança en plein visage.

La fillette, brusquement réveillée, poussa un cri, porta la main à son front, et se leva toute droite, terrorisée de la voir ensuite pleine de sang.